

Des partenariats de qualité,
diversifiés, pérennes et
mobilisateurs



Une gouvernance plus
inclusive et transparente

Les **parties prenantes** sont toutes les entités ayant un intérêt, de près ou de loin, dans le projet (organismes, individus, représentant·e·s municipaux, etc.). Les parties prenantes représentent un cercle plus large de personnes et de groupes, et incluent les partenaires et les bénéficiaires (ou usagers et usagères).

Types de parties prenantes au sein des espaces de dialogue

L'**espace de dialogue** comprend toutes les occasions physiques ou virtuelles permettant aux parties prenantes de discuter (ex. Slack de communauté, comité de suivi ou aviseur, communauté de pratique, etc.).

Les types de parties prenantes représentées dans les espaces de dialogue sont, en ordre d'importance*:

1. Les organismes (présents dans le cas de 95 % des projets)
2. Les institutions (80 %)
3. Les bailleurs de fonds (75 %)
4. Les milieux municipal et de la production alimentaire (à égalité à 40 %)
5. Les citoyens et citoyennes (35 %)
6. Les entreprises privées (10 %)



*Calcul basé sur les données de 20 projets

Nouvelles pratiques associées à la gouvernance et aux partenariats que le projet a permis d'adopter :

- De nouvelles relations ou de nouveaux partenariats entre divers acteurs (Soutien aux arrondissements pour favoriser l'accès à une saine alimentation; Bac alimentaire; SALC)
- Développement d'une gouvernance plus inclusive pour les services alimentaires (Savoir prendre soin+)
- Regroupement des plusieurs programmes de coupons nourriciers à travers le Canada au sein d'un même outil numérique sous une gouvernance partagée (Tomat)
- Nouvelle gouvernance du système alimentaire à l'échelle d'un quartier (SAVEUR)
- Déploiement d'un comité EDI (Carte Proximité)

Une gouvernance plus inclusive et transparente



La **gouvernance** fait ici référence au cadre et aux processus qui guident la gestion du projet.

Contribution des parties prenantes à la prise de décision dans 13 projets

Dans la figure ci-dessous, plus le cercle est grand, plus nombreuses sont les parties prenantes concernées.



En moyenne, 11 projets ont offert **11** occasions aux parties prenantes de participer à la prise de décision annuellement.

Présence d'une démarche d'évaluation des besoins des publics cibles et moyens adoptés pour la réaliser dans 15 projets :



- **Questionnaires ou sondages** (Savoir prendre soin+, Pôle logistique alimentaire de Rosemont, SALIM, SAVEUR, dépannage alimentaire de Mon Resto Saint-Michel, Communautés nourricières, Carte Proximité et les jardins communautaires d'Ahuntsic-Cartierville).



- **Entrevues, rencontres individuelles, consultations et/ou groupes de discussion** (Savoir prendre soin+, Champ d'investissement pour demain (CID), GUTA, les projets d'agriculture urbaine du CJE Centre-Nord, SALIM, dépannage alimentaire Mon Resto Saint-Michel et Communautés nourricières).



- **Échanges directs informels avec les publics cibles** (GUTA, Pôle logistique alimentaire de Rosemont, Tomat et les jardins communautaires d'Ahuntsic-Cartierville).

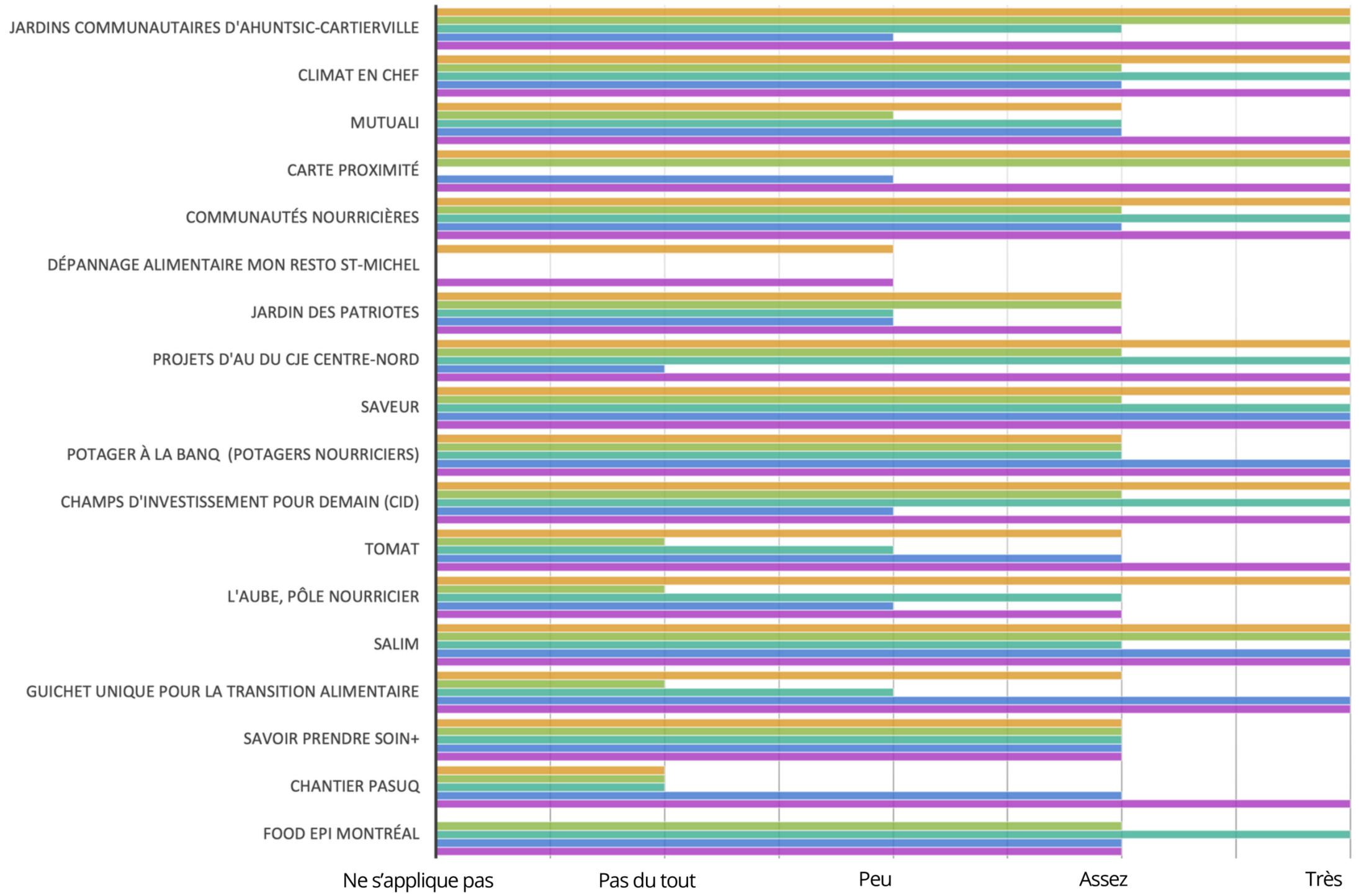
- **Recherches documentaires** (GUTA, Jardin des Patriotes et CID).

- **Études de faisabilité incluant une évaluation des besoins des publics cibles** (SALIM, L'aube, Tomat).

- **Commande d'une étude de l'INRS** (Chantier PASUQ).

Pas de données pour l'indicateur « Changements apportés au projet à la suite de consultations des parties prenantes »

Types d'informations transmises aux parties prenantes de 18 projets selon la probabilité que les porteurs et porteuses de projets les partagent



- Rapports annuels ou d'étape
- Compte rendus de réunions
- Apprentissages organisationnels et retours d'expériences
- Documentation externe
- Nouvelles du projet

ADS+ signifie « **analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle** ». Cette approche vise la prise en compte, lors de la mise en place d'initiatives ou de projets, des différentes réalités et des discriminations potentielles pouvant affecter différents groupes de personnes.

EDI signifie « **équité, diversité et inclusion** ». Cette approche vise l'intégration de ces valeurs.

Sur 25 projets
répondants :

44%

n'ont pas inclus
de critères ADS+
ou EDI à leur
gouvernance

56%

ont intégré des
critères ADS+
ou EDI à leur
gouvernance

- **Actions d'inclusion des personnes issues de la diversité culturelle et de genre et des personnes vulnérables par la prise en compte de leurs besoins et de leurs préférences alimentaires.** Exemples: représentation de minorités visibles dans les communications médiatiques, offre alimentaire culturellement appropriée, aménagements adaptés, traduction de documents d'informations en plusieurs langues, écriture inclusive (Campagne de sensibilisation sur la santé planétaire, GUTA, Jardin des Patriotes, Cultures solidaires, Pôle logistique alimentaire de Rosemont, SAVEUR, les projets d'agriculture urbaine du CJE Centre-Nord et Carte Proximité).
- Prise en compte des critères ADS+ et EDI dans les **démarches d'évaluation et de consultation** auprès des publics cibles ou des parties prenantes et dans la **définition des publics cibles** (Food-EPI Montréal, Savoir prendre soin+, Pôle logistique alimentaire de Rosemont et GUTA).
- Critères EDI et ADS+ dans **les embauches de personnel** (Climat en chef, Carte proximité et Saveur).
- Création de **comités EDI** (SALIM et Carte Proximité) et attente d'une évaluation externe ADS+ et EDI (programme des jardins communautaires d'Ahuntsic-Cartierville).